

20 NOVEMBRE 2024

# JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

35 ANS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

**Rendez-vous à Blois le 20 novembre pour la Journée Internationale des Droits de l'Enfant !**

**Ajouter à son calendrier Facebook !**

Le collectif *Pas d'Enfants à la Rue de Blois* appelle à un **rassemblement mercredi 20 novembre à 17h30 devant la Préfecture et le Conseil départemental**, à l'occasion de la célébration du 35e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

## **DES DROITS BAFOUÉS CHAQUE JOUR DANS TOUT LE PAYS**

À Blois, des dizaines de familles dormiraient dehors sans l'aide du collectif, d'associations, de citoyens solidaires et des collectivités.

Chaque soir en France, 3000 femmes et 3000 enfants dorment à la rue. Le rapport d'information de la délégation des droits aux femmes pour le Sénat en fait état le 8 octobre dernier (*lire le rapport*).

Concrètement, 330.000 personnes se trouvent sans domicile dans le pays à l'heure où nous vous écrivons.

## **+ 200 NUITS D'HÔTEL FINANCÉES PAR LE BIAIS DU COLLECTIF**

Depuis mai dernier, grâce à votre générosité, ce sont plus de 200 nuitées en hôtel, soit plus de 100 enfants mis à l'abri que nous avons pu financer. Un grand merci à vous !

Mais nous ne nous en satisfaisons pas : nous luttons pour des solutions d'hébergements pérennes, bien moins coûteuses d'une part, et bien plus confortables, d'autre part.

## **DES COLLECTIVITÉS DÉPASSENT LEURS COMPÉTENCES POUR LUTTER CONTRE L'INDIGNE**

De nombreuses familles dormiraient dehors sans l'aide de collectivités locales en dépassant leur champ de compétences : les villes de Blois, de Vineuil, de Saint Gervais la Forêt, le CIAS du Blaisois. Nous sommes reconnaissants de cette confiance qu'ils nous accordent, et du soutien qu'ils apportent à ces familles dans le besoin.

Des familles qui devraient être hébergées par l'Etat (c'est à dire la Préfecture de Loir-et-Cher) ou le Conseil départemental : les deux seules instances ayant pour compétence l'hébergement d'urgence.

Dès lors qu'un seul enfant dort une seule nuit dehors, c'est une faillite institutionnelle et sociétale insupportable.

## **LE 20 NOVEMBRE, SOYONS NOMBREUSES ET NOMBREUX !**

Merci de partager cet appel le plus largement possible, et soyons nombreux, comme nous avons pu l'être au printemps dernier pour crier d'une seule voix, encore et toujours :

**PAS D'ENFANTS À LA RUE !**

**Nous soutenir : faire un don**



Le Collectif Pas d'Enfants à la Rue du Loir-et-Cher s'engage à alerter et sensibiliser aux droits de l'enfant. Ce, en toute transparence et autonomie. L'objet principal du collectif est bien de lutter contre le sans abris des enfants.

Notre réseau tient à maintenir un contact institutionnel réfléchi et structuré avec les collectivités. Il met également en relation les associations locales ayant pour ambition de protéger les droits des plus précaires.